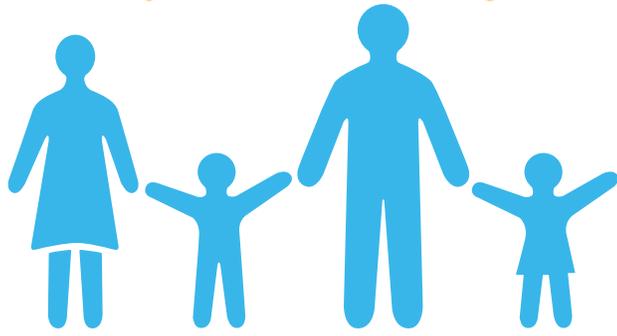


**Protégez** votre famille  
pour un montant inférieur  
à celui d'une tasse de  
café par jour





moins  
cher que



## Protégez ce qui compte le plus

Lorsque vous pensez à protéger les personnes qui vous sont chères (conjoint, enfants, membres de la famille), vous songez probablement à l'assurance-vie. Vous vous êtes peut-être déjà demandé : « Ai-je les moyens d'en souscrire? » Après tout, l'assurance-vie coûte cher, n'est-ce pas?

## Étonnamment abordable

Si vous pouvez acheter une tasse de café chaque matin, vous avez probablement les moyens de protéger votre famille à l'aide d'une assurance-vie temporaire\*.

Si une situation imprévue survient, les membres de votre famille peuvent utiliser le produit de l'assurance pour :

- Rembourser des dettes importantes, comme un prêt hypothécaire
- Couvrir les frais de subsistance quotidien
- Poursuivre les objectifs que vous aviez fixés pour l'avenir, comme un fonds d'études pour les enfants

Le produit de l'assurance-vie vous permet de vous assurer que les membres de votre famille recevront le soutien financier nécessaire pour atteindre leurs objectifs à long terme, même si vous n'êtes plus là.

**Communiquez avec votre conseiller dès aujourd'hui et protégez votre famille pour un montant inférieur à celui d'une tasse de café par jour.**

L'exemple fourni n'est pas complet sans l'illustration de la Canada-Vie<sup>MC</sup>, y compris la page couverture, l'exemple réduit et les pages des caractéristiques du produit ayant la même date. Veuillez lire attentivement chaque page, car chacune d'elle contient des renseignements importants sur la police.

\*La comparaison a été établie sur cette base : Assurance-vie temporaire 10 ans Simplicité privilégiée<sup>MC</sup> de la Canada-Vie, homme et femme, jusqu'à 40 ans, non-fumeurs, risque normal, paiement mensuel des primes. La prime mensuelle est établie selon votre âge, le montant de la protection et les renseignements sur votre état de santé général. Les montants de protection d'assurance-vie correspondent à la prestation de décès prévue par la police. Taux en date de novembre 2014. Les primes de l'assurance-vie temporaire 10 ans augmenteront après 10 ans au renouvellement. Le coût de la tasse de café utilisé dans la comparaison est de 1,60 \$.

\*\*Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

Fondée en 1847, la Canada-Vie<sup>MC</sup> est la première compagnie d'assurance-vie canadienne. Aujourd'hui, la Canada-Vie fournit des produits et des services d'assurance et de gestion du patrimoine à l'échelle nationale et au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne. Elle propose également des solutions de réassurance sur les marchés internationaux.

